

# GAZETTE de FETIGNY

## et de MENIERES

Nouvelle édition - N° 2 - Décembre 1998

Prix: 3 Francs

### MENIERES

## La Gym-Dames arrive au quart de siècle!



Créée par Auguste Niering, la société (ici lors de sa soirée en 1978) a vu son effectif doubler en 25 ans. Aujourd'hui, portée par une bonne ambiance, elle se prépare à faire la fête. **PAGES 6 ET 7**



**JOYEUX NOËL**  
à  
**BONNE ANNÉE**  
**1999**

*Un conte de Noël vous attend  
en pages 8 et 9*

### EDITO

« Calme. Trop calme! » C'est ainsi que Marc Cominboeuf a qualifié les quelque 70 citoyens qui ont assisté, au début novembre, à la séance d'information sur la fusion de communes. Cette séance, le syndic de Ménières l'avait imaginé, avec son homologue de Fétigny, dans l'idée de « remuer les gens pour voir comment ils allaient réagir. » Leur silence l'a évidemment déçu! Mais ne devrait-il pas plutôt s'en réjouir? Par leur mutisme, les participants à la soirée n'ont-ils pas tout simplement signifié qu'ils adhéraient aux idées développées par les orateurs? On peut légitimement se poser la question.

## La fusion: une suite logique!

En 1960 déjà, avec le regroupement des écoles, Fétigny et Ménières ont commencé un long apprentissage de la collaboration intercommunale. Collaboration qui s'est étendue ensuite aux sociétés locales, syndicat d'améliorations foncières et paroisses. A tel point que, pour beaucoup, la fusion s'inscrit aujourd'hui comme une suite logique. Plusieurs voix s'élèvent même pour préconiser une union à plus vaste échelle!

Pourtant, si fusion il doit y avoir, elle doit être négociée sans précipitation et avec tact. Des deux prétendants, aucun ne doit chercher à dominer l'autre, à lui imposer sa loi. A ce titre, le choix du nom - un nouveau nom, par conséquent neutre, serait l'idéal -, le choix de l'écusson ou encore du syndic de la nouvelle entité sont primordiaux. Ils doivent se faire de manière équitable et juste. C'est la condition sine qua non pour un départ d'un bon pied dans une nouvelle vie à deux qui semble très prometteuse. D'autant que, comme on l'a souvent répété ces temps, nous n'aurons guère d'autres choix, à long terme, que de nous unir. C'est l'époque qui veut ça! Et dire qu'il y a deux siècles, les Fétignois s'étaient battus avec acharnement pour se défaire de la domination de la paroisse de Ménières... **Francis Granget**

**Lire pages 4 et 5**



Pour une information plus originale et plus fouillée,  
nous cherchons au plus vite

## un(e) correspondant(e) à Ménières

Passionnée par la vie locale de ce village, sans obligatoirement y habiter, cette personne doit s'intéresser à l'écriture et éventuellement à la photographie. Elle doit aussi apprécier l'échange d'idées.

Pour plus de renseignements:

Francis Granget – Ch. des Rosiers 1 – 1700 Fribourg

Tél 026 / 424.30.46 ou 079 / 628.75.82



### Rédaction

Gazette de Fétigny et de Ménières  
Case postale 5  
1532 Fétigny

Rédacteur responsable:  
Francis Granget

### Publicité – abonnements\*

Francis Granget  
Case postale 62  
1703 Fribourg

Tél/Fax: 026 / 424.30.46

Natel: 079 / 628.75.82

*\*La Gazette de Fétigny et de Ménières est désormais disponible sur abonnement au prix de 20 francs par année*

### Impression

Multiprint Fribourg SA  
Av. de Beauregard 9  
1700 Fribourg

# FÉTIGNY

# Votre épicerie

*Bonnes  
Fêtes!*

Famille

Roger Zbinden

Tél. 026 / 660.27.37

### Horaire

LU – ME – JE – VE

07.30 – 12.15 / 14.00 – 19.00

Mardi

07.30 – 12.12 / Après-midi FERMÉ

Samedi

07.30 – 12.15 / 14.00 – 19.00

Dimanche

09.30 – 12.00 / 17.00 – 19.00



### Corbeilles pour lotos

## Livraisons à domicile

## FÉTIGNY

# On ne pourra pas encore manger une pizza dans la véranda du café

**En assemblée, les citoyens ont accepté un paquet d'investissement d'environ 3 millions. Si la cuisine et les WC de l'auberge seront refaits, le projet de jardin d'hiver pour la pizzeria a été refusé.**

C'est un budget d'investissement colossal sur lequel les citoyens de Fétigny devaient se prononcer lors de l'assemblée communale du 4 décembre. Le paquet de sept chantiers, plus ou moins conséquents, qui était soumis au vote représentait un montant global de 3 millions de francs. C'est-à-dire deux fois et demi le budget de fonctionnement de la commune. De quoi impressionner même le plus imperturbable des boursiers.

### Pas de véranda pour les pizzas

Pourtant, tous les objets ont finalement passé la rampe. Sauf un. L'aménagement d'une véranda à l'entrée de l'auberge communale, sur l'emplacement actuel de la terrasse, est resté sur le carreau à une voix près. Devisé à 80'000 francs, ce projet a été sans doute victime d'un manque de clarté dans son énoncé. Après l'assemblée, le syndic fétignois Dolfi Haenni regrettait en effet dans les colonnes de *La Liberté* que cet investissement n'ait pas été accepté. «D'autant que le tenancier était d'accord de payer la transformation», précisait-il.

Renseignement pris, il semble cependant que ce détail ma foi très important n'a jamais été vraiment abordé lors de l'explication du projet. En tout cas, bon nombre des citoyens présents admettaient n'avoir pas compris que le coût des travaux - ou du moins une partie - serait à la charge de l'aubergiste. Ce qui aurait probablement changé la donne lors du vote. Il n'est pas impossible, toutefois, que le Conseil communal revienne à la charge lors de la prochaine assemblée, avec un projet un peu mieux ficelé...

### Assez peu de discussions

Quant aux six autres points du budget d'investissement, ils ont tous été adoptés par l'assemblée. Mais de façons diverses. Ainsi, les travaux d'épuration dans la zone sise entre le terrain de football et la route de Ménières (650'000 francs), l'extension du réseau d'eau à la Tullière au début de la montée de Grange-des-Bois (55'000 francs) ou encore la revitalisation du ruisseau de la Biolleire qui se jette dans la Broye à la hauteur du terrain de foot



**L'assemblée n'a pas voulu que la terrasse de l'auberge communale soit transformée en jardin d'hiver. Ou du moins pas tout de suite...**

(40'000 francs) sont passés comme une lettre à la poste, pourrait-on dire. Tout comme l'aménagement de trottoirs sur la route cantonale selon le concept Valtraloc (Valorisation des traversées de localité). Il faut préciser que cet important chantier, budgétisé à près d'un million et demi de francs, se fera par étapes sur plusieurs années. Le montant des travaux pour l'année 1999 s'élèvera ainsi à environ 200'000 francs.

### Commission financière défavorable

Le seul objet qui suscita véritablement la discussion a donc été celui de la rénovation de l'auberge communale, répartie en deux volets: l'assainissement des WC (150'000 francs) et la transformation totale des cuisines (550'000 francs). «Un projet trop coûteux», aux dires mêmes de la commission financière qui a donné un préavis défavorable. Certains citoyens ont alors enchaîné, en proposant, soit de tout démolir et reconstruire, soit de réduire le coût des travaux. Le renvoi du projet fut même demandé dans la salle.

Le Conseiller communal Jean-Marc Granget devait alors expliquer qu'il s'agis-

sait, en ce qui concerne les WC, d'agrandir sensiblement leur surface en s'étendant vers l'extérieur, et de créer des toilettes pour handicapés. Ce qui n'est pas un luxe. «Quant à la cuisine, sa surface sera elle aussi augmentée, a relevé le Conseiller. On va creuser dans le talus où sera carrément créé un nouveau bâtiment avec des installations électriques et un chauffage à neuf, des chambres froides et une nouvelle ventilation. L'espace de la cuisine actuelle deviendra en fait un couloir où seront aménagés un mur et des portes avec une isolation phonique particulière pour éviter que le bruit de la cuisine ne perturbe le public de la grande salle.» Suite à ces précisions, l'assemblée a finalement décidé d'accepter les investissements relatifs à l'auberge. Au total: 700'000 francs

Avec le budget d'investissement pour 1999, adopté au début de ce mois, la commune de Fétigny pourra donc continuer à améliorer notablement ses infrastructures. En revanche, sa situation financière jusqu'ici très bonne, va quelque peu se dégrader: la dette par habitant sera multipliée par cinq, passant de 890 à 4'600 francs.

**Francis Granget**

## FÉTIGNY-MÉNIÈRES

# La fusion semble quasi inévitable, mais il ne faudra rien brusquer!

**Une séance d'information sur la fusion, organisée en novembre à Ménières, n'a suscité que peu de réactions. Les citoyens seraient-ils donc convaincus de la nécessité d'unir leurs communes?**

«**Q**ue pensez-vous d'une fusion entre nos deux villages? Est-ce envisageable à moyen terme, à long terme... pas du tout?» C'était le thème d'une séance d'information à laquelle la population de Ménières et de Fétigny était invitée le 9 novembre. Jugée «nécessaire», par les autorités, «en vue de planifier l'avenir des deux communes», cette séance a été suivie par une septantaine de citoyens. Plusieurs personnalités s'y sont exprimés: les syndics de Ménières et de Fétigny d'abord, le préfet de la Broye Jean-Luc Baechler, le député de Vesin Charly Henni, le chef de service du département des communes Gérard Mutrux, ainsi que Dominique Progin et Urs Haldemann, respectivement syndics de Léchelles et de Murist, deux communes broyardes qui ont fusionné ces dernières années.

### Tous pour la fusion

Première constatation. Tous les orateurs sont d'accord sur un point: de manière générale, les fusions sont nécessaires dans notre canton (*voir encadré ci-contre*). Bon nombre de politiques reconnaissent toutefois qu'«une fusionne se fait pas en quelques jours. Il faut savoir prendre du temps pour mener à bien une telle opération.» Les autorités tant fétignaises que méniéroises en sont par ailleurs très conscientes. Syndic de Ménières, Marc Corminboeuf le relevait par ailleurs récemment dans les col-

lonnes du *Républicain*: «La fusion sera assez difficile parce que les deux villages sont bien structurés, avec pas mal de bâtiments communaux. De plus, nous ne sommes pas reliés par l'épuration, ni par l'eau potable. Mais l'essentiel est de ne pas se presser.»

### Désintéret pour la politique

Si certains freins - auxquels il faut ajouter une situation financière relativement bonne dans les deux communes -

peuvent certes bloquer le projet de fusion entre Fétigny et Ménières, de nombreux arguments plaident en sa faveur. Ne serait-ce que la situation géographi-

que: seuls deux kilomètres séparent les deux villages, par ailleurs encerclés par le canton de Vaud. Ensuite, il faut mettre en avant un aspect qui préoccupe largement les responsables politiques en place: le désintéret des gens pour la chose publique. A tel point que certains se demandent si l'on trouvera assez de candidats lors des prochaines élections communales en 2001. La tâche d'un Conseiller devient sans cesse plus lourde, et la gestion du ménage communal plus complexe: ainsi, les livres de comptes sont en train de disparaître au profit de l'informatique. Les communes modestes se retrouvent donc toujours plus démunies face à l'Etat. D'où l'importance de se regrouper. Ne dit-on pas en effet que l'union fait la force?

Voilà pourquoi certains estiment même qu'il faut voir plus grand: on ne doit pas se contenter d'une fusion entre Ménières et Fétigny, mais il faut lorgner également vers Cugy, Vesin, voire d'autres villages proches. En tous les cas, le rapprochement déjà entre Fétigny et Ménières semble naturel. Depuis 1960, les deux communes sont regroupées dans le même cercle scolaire. Par la suite, des collabora-

**• Pour certains, une fusion entre Ménières et Fétigny n'est pas suffisante. Il faut englober Cugy, Vesin, voire d'autres villages...**

### Voir encore plus grand

D'aucuns (dont font notamment partie Dolfi Haenni et Marc Corminboeuf) estiment même qu'il faut voir plus grand: on ne doit pas se contenter d'une fusion entre Ménières et Fétigny, mais il faut lorgner également vers Cugy, Vesin, voire d'autres villages proches. En tous les cas, le rapprochement déjà entre Fétigny et Ménières semble naturel. Depuis 1960, les deux communes sont regroupées dans le même cercle scolaire. Par la suite, des collabora-



**Le nom du village, dont le changement est possible, est l'un des principaux freins à la fusion. Par crainte d'une perte d'identité.**

tions se sont instaurées entre les sociétés de chant et de football ou encore la paroisse. Il y a cinq ans enfin, la société de musique fétignoise a été rebaptisée fanfare paroissiale de Fétigny-Ménières.

La fusion serait donc une suite logique, mais... Car il y a un mais, comme le commentait le Méniérois Jean-Pierre Bise, dans les colonnes du *Journal d'Estavayer* : «Il y a, et on le comprend fort bien, cette perte d'identité et d'autonomie personnelle de petite bourgade bien tranquille qui dérange.»

Sur l'aspect de la perte d'identité, le syndic fétignois Dolfi Haenni a relevé, lors de la séance de novembre, trois problèmes qui seraient soulevés en cas d'acceptation d'une fusion par les habitants de Fétigny et de Ménières: l'écusson, le nom (qui pourrait être celui d'une des deux communes, un nom composé ou encore un nouveau nom) et enfin le nouveau syndic de la commune. Autant de questions qui pourraient être une pierre d'achoppement



**Pour Marc Corminboeuf, le mariage entre Fétigny et Ménières doit être une première étape vers une fusion plus large.** (Photo Granget-archives)

ment en vue d'un mariage entre les deux communes. Toutefois, comme le propose le député Charly Haenni, on pourrait étudier la possibilité de garder le nom du village en plus de celui de la

commune.

### Baisse du taux d'impôt

Et puis, il faut aussi voir les avantages d'une telle union: la rationalisation de la gestion administrative, le renforcement du poids politique de la commune au sein des associations régionales et les avantages financiers. Certes, avec le nouveau mode de financement, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre, les communes qui fusionneront ne recevront plus autant d'argent dans la corbeille de la mariée que par le passé, comme le souligne le conseiller d'Etat Pascal Corminboeuf: «Il y a eu trop d'abus. Ce qui est subventionné aujourd'hui, ce sont les différences d'infrastructures par exemple pour les bâtiments scolaires, les routes, la PC. La commission des fusions du Grand conseil est en train de plancher sur un forfait par 100 habitants.» La fusion est malgré tout une bonne affaire: «Le taux d'impôt a en effet baissé à 1 franc 10, puis à 1 franc, a confié le syndic de Murist, Urs Haldemann. Il y a forcément des économies qui se font, mais on ne le sent pas nécessairement les deux premières années.» Confirmation du Département cantonal de l'intérieur: «A une exception près, après toutes les fusions qui ont eu lieu dans le canton, le nouveau taux d'impôt a toujours été calqué sur celui de la commune qui l'avait le plus bas.» Un argument qui vaut son pesant d'or...

**Francis Granget**

**L**e rythme des fusions de communes doit s'accélérer dans le canton de Fribourg. Tel est le credo de Pascal Corminboeuf, conseiller d'Etat fribourgeois en charge du Département de l'intérieur depuis janvier 1997. Cette idée de favoriser, par des regroupements, la création de structures communales plus fortes, plus grandes et plus responsables n'est pas nouvelle. Elle remonte en fait au début des années 70. A cette époque, les professeurs Gaudard et Piveteau avaient rédigé une étude qui recommandait de contraindre les communes trop petites ou sans moyens à fusionner. But avoué: passer de quelque 280 communes à une huitantaine environ. Mais leur projet de loi, accepté en 1973 par le Grand conseil, est rejeté massivement un an plus tard par le peuple, suite à un référendum des petites communes. Malgré cela, une trentaine de fusions volontaires (parfois très coûteuses

## FUSIONS DANS LE CANTON

# Un mal nécessaire

pour l'Etat) se sont tout de même concrétisées ces 25 dernières années. Faisant passer le nombre de communes à 246. Pourtant, selon Pascal Corminboeuf, c'est encore beaucoup trop. Et on peut le comprendre: alors que la taille «acceptable» d'une commune, pour qu'elle puisse faire face à ses engagements, se situerait entre 800 et 1'200 habitants, le canton de Fribourg compte très précisément 119 communes de moins de 400 habitants, dont 12 de moins de 100 habitants! «Il faut donc passer à la vitesse supérieure», clame à tout bout de champ le directeur fribourgeois du Département de l'intérieur, qui entend inciter les communes à fusionner, dit-il, et non pas les y contraindre. «Toutefois, a souligné un

jour Pascal Corminboeuf, il ne faut pas que les responsables communaux aient l'impression qu'ils pourront attendre 30 ans sans rien décider et laisser faire

la génération suivante». La réflexion doit être engagée sans tarder.

«Il est vraiment nécessaire d'accélérer le processus de fusions. Quitte à forcer la main des communes», lance pour sa part Charly Haenni, plus catégorique. Le député de Vesin, membre de la commission des fusions du Grand conseil, a ainsi proposé d'appliquer des mesures coercitives: «On pourrait très bien, par exemple, supprimer la limitation maximale à 1,25 du taux de l'impôt ou encore supprimer les élections tacites pour forcer la main des communes qui rechignent à fusionner.» Et Charly Haenni de conclure que seules des communes d'une certaine grandeur peuvent être des partenaires valables de l'Etat.

**Francis Granget**

## MÉNIÈRES

# En mars, la Gym-Dames va fêter en beauté ses 25 printemps

**Fondée en mars 1974, la société a surtout vu le jour grâce à la passion d'Auguste Niering. L'initiateur de la Gym-Dames va également en être le moniteur jusqu'à près de 90 ans...**

**A**ussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est à un homme que l'on doit la création en 1974 de la Gym-Dames de Ménières. Cet homme: c'est Auguste Niering, l'oncle du curé de Ménières de l'époque, l'abbé Manzini. Agé de plus de 80 ans lorsqu'il fonde la société, M. Niering dispose d'une énergie à soulever les montagnes. Et il peut compter sur une grande expérience de la gymnastique qu'il a longtemps pratiquée à Lutry (VD), où il était domicilié avant de rejoindre Ménières.

Son enthousiasme est communicatif: ayant parlé de son projet de créer une section de gym féminine dans le village, Auguste Niering réussit assez rapidement à convaincre 23 dames qui seront les membres fondatrices de la société.

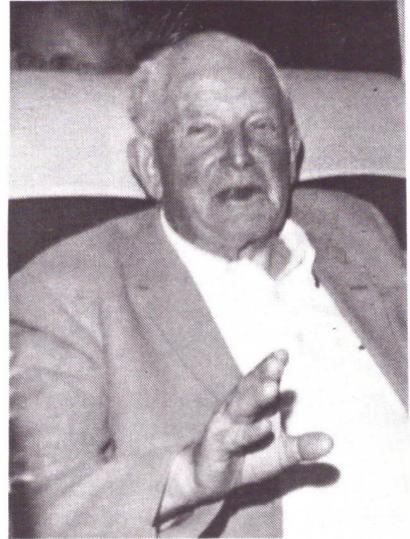
### Les ballets de fin d'année

La société est créée en février 1974. Un premier comité est alors élu, il est composé de Marianne Corminboeuf (présidente), Josiane Robert (vice-présidente), Marie-Thérèse Genoud (secrétaire), Monique Corminboeuf-Pochon (caissière) et Marcelle Corminboeuf (membre). «Au début, nous n'avions pas un sou en caisse», se souvient Josiane Robert, l'une des anciennes présidentes. «Heureusement, nous

avons pu compter sur l'aide du football-club de Ménières, qui nous a offert des ballons. La commune nous a également apporté son soutien en finançant les espaliers aménagés dans la salle de l'école». L'aventure peut donc commencer: tous les jeudis, les membres de la société se réunissent pour maintenir leur forme, mais aussi pour préparer les ballets présentés lors de la traditionnelle soirée familiale méniéroise. Durant plusieurs années, cette dernière avait lieu à l'époque de la Saint-Nicolas, et elle était notamment animée par le Choeur-mixte.

### Moniteur jusqu'à 89 ans!

Jusqu'en 1978, c'est l'initiateur de la société, Auguste Niering, qui assumera la fonction de moniteur. Par la suite, il cédera sa place pour reprendre la section des aînées nouvellement créée. Une tâche qu'il exercera jusqu'en 1981, où son état de santé nécessitera une hospitalisation. Auguste Niering décédera en mars de l'année suivante à la veille de ses 90 printemps. Le duo Marianne Corminboeuf et Rose-Marie Robert prendra alors la relève durant de nombreuses années. Aujourd'hui, les actives de la Gym-Dames de Ménières s'entraînent le mercredi soir emmenées par leur monitrice Michèle Berchier d'Aumont. Quant aux aînées, elles sont réunies tous



**Auguste Niering**

les mardis après-midi sous les ordres d'Yvette Rey. Si la préparation de ballets n'est plus vraiment d'actualité de nos jours, les gymnastes méniéroises ne continuent pas moins de s'entraîner.

### Chacune selon ses possibilités

«Depuis quelques années, en plus des exercices au sol ou sur les engins, nous insistons beaucoup sur le stretching et l'échauffement en musique, qui permettent d'éviter les courbatures et d'entretenir une bonne forme des pieds à la tête», précise Suzanne Andrey, présidente d'une société qui a vu son effectif plus que doubler depuis sa création. La Gym-Dames de Ménières compte en effet 48 membres actives (dont 17 personnes du troisième âge). C'est la construction de la grande salle, il y a trois ans, qui a notamment permis d'attirer pas mal de jeunes membres. Mais c'est aussi l'ambiance qui y règne: «Il n'y a pas d'esprit de compétition, raconte Suzanne Andrey. Chacune s'exerce en fonction de ses possibilités. Ce qui évite les casses!» Et puis, en plus des entraînements, plusieurs sorties annuelles à la piscine valent quelques «tasses» à ces dames, mais n'est-ce pas ainsi que l'on apprend à nager?



**Quelques aînées: Rose-Marie Moret, Marthe Moret, Bernadette Robert, Marthe Thierrin, Jeanne Corminboeuf, Lucie Oberson et Yvette Rey.**

**Francis Granget**

## FESTIVITES DU 25<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE

# Demandez le programme!

**L**a Gym-Dames de Ménières entend bien marquer d'une pierre blanche son 25<sup>ème</sup> anniversaire. Un comité a donc été créé pour cette fête. Il est formé de la présidente Suzanne Andrey, de la caissière Michèle Monney et de la secrétaire Anne Volery, secondées par deux anciennes présidentes de la société, Josiane et Rose-Marie Robert. Depuis plusieurs semaines, ce petit groupe planche sur l'organisation de festivités, prévues les vendredi 26 et samedi 27 mars 1999.

### Hommage à Auguste Niering

Tradition oblige, le premier soir sera consacré à la mise sur pied d'un super loto avec, à la clé, quelque 8'000 francs de lots. Quant au gros morceau de la manifestation, il aura lieu le lendemain soir, à la grande salle de Ménières toujours, avec un souper-spectacle. Intitulée «Clin d'oeil à Auguste», en mémoire du fondateur de la société et moniteur de la première heure M. Niering, cette soirée pourra compter notamment sur les prestations du groupe K-Danse.

### Habillées de neuf

Accessible sur réservations (un tous-ménages va être diffusé prochainement à Ménières et à Fétigny), le repas sera

préparé par le tenancier de l'auberge communale, Jean-Daniel Haenggeli, et servi en principe par les jeunes du village. Entre chaque plat, les spectateurs pourront découvrir des ballets, des démonstrations de danse ou encore des sketches et autres anecdotes sur l'histoire de la société. En cours de soirée

aura également lieu une partie officielle qui permettra aux membres de la société d'inaugurer leurs nouveaux trainings. Ensuite les bars seront ouverts, et la soirée se terminera en musique avec l'orchestre Les Galériens, bien connu des habitués de la bénichon de Fétigny.

(F.Gr.)



*Pyjama de rigueur pour une soirée à thème. En haut: Myriam Thierrin, Yvette Rey, Marianne Corminboeuf et Suzanne Andrey. En bas: Michèle Berchier*



*Souvenir: le char de la Gym-Dames lors du Giron des musiques broyades à Fétigny en 1986. Entourés d'enfants, Rose-Marie Robert, Monique Corminboeuf, Josiane Robert et Marc Rey.*

## CONTE DE NOËL

# ***Au commencement était un âne...***

par Didier Granget

**I**l était une fois, dans un petit village aux maisons carrées et sans toit, un vieux fermier qui possédait un âne, presque aussi vieux que lui. A l'aube d'un matin plus frais que d'ordinaire, le vieux fermier se glissa d'un pas traînant dans l'étable où se reposait l'animal, réveilla doucement celui-ci et lui murmura à l'oreille :

- Nous voici arrivés tous les deux au bout de notre temps, mon vieil ami. Sans doute est-ce là pour toi comme pour moi l'un des derniers levers de soleil. Tu as été un fort bon compagnon et je ne peux me résoudre à te voir mourir dans une étable si misérable. Vois, je défais ton entrave et je te rends ta liberté. Ne crains pas de découvrir le monde tant que tu le peux encore; je te sais assez malin pour en déjouer les pièges. Je te souhaite de beaux jours. Tu vas me manquer, mon âne !

En disant cela, le vieil homme ne put retenir une larme qui glissa longtemps sur les innombrables rides sculptant sa joue.

L'âne était vieux et connaissait bien son maître. Il savait qu'en restant près de lui jusqu'au dernier jour, il rendrait l'homme très malheureux. Il prit donc, un peu à contrecœur, le chemin qui menait hors du village, broutant une touffe herbeuse çà et là, reniflant le parfum du sable. Avant de s'en aller tout à fait, il jeta un dernier regard à son étable, à la maison du fermier et vit que celui-ci avait déjà disparu.

Comme le monde est vaste, vu avec les yeux d'un âne ! Il trotta longtemps, s'arrêtant parfois pour prendre un peu de repos à l'ombre d'un bosquet, broutant souvent, comme par inadvertance, une herbe rase et amère. Vers la fin de la journée, il se trouvait déjà si loin de son lieu de départ que l'endroit où il avait choisi de passer la nuit lui était

tout à fait inconnu.

Il passa une première nuit agitée, ouvrant un oeil anxieux à chaque bruissement, reniflant chaque odeur suspecte, les oreilles traquant le moindre déplacement d'air. Une caravane passa même si près de lui qu'il manqua se faire piétiner. Par miracle, personne ne le remarqua et au matin, il put repartir sans hâte vers sa nouvelle vie aventureuse.

Le second jour de marche fut pareil au premier : à une avancée lente vers l'inconnu succédaient de courtes périodes de pause. La déception finit par le gagner car le monde qu'il découvrait après avoir

---

**«Malheureusement, il n'y aura pas de place pour toi dans la maison de mon père, nous devons donc nous séparer.»**

---

tant marché n'était en rien différent de celui dans lequel il avait évolué si longtemps en compagnie de son bon maître. A la pensée de cet homme généreux, il poussa un long braiment plaintif.

- Pauvre bourrique ! Tu t'es perdue, je parie !

L'âne se retourna lentement et vit devant ses yeux un jeune pèlerin, le baluchon à l'épaule.

- Que fais-tu là, vieil animal ? Et où est ton maître ?

En prononçant ses paroles, l'homme s'était approché jusqu'à toucher un mufler rugueux. Il cherchait des yeux le propriétaire de la bête qui ne pouvait être loin car il était impensable qu'un vieil âne se trouve en ces régions hostiles sans

aucune protection. Le marcheur dut pourtant se rendre à l'évidence :

- On dirait bien que tu es tout seul, n'est-ce pas ? Et que dirais-tu de cheminer avec moi, l'âne vagabond ? Un peu de compagnie nous fera certainement du bien à tous les deux. Le soir descend, l'ami; nous coucherons près de ces rochers, là-bas, si tu le veux bien.

Ils se réchauffèrent tous deux à un feu de bois sec et firent de pain et d'olives pour l'homme, d'herbes amères pour l'animal un repas frugal. Le pèlerin profita de la douce chaleur de l'âne pour passer l'une de ses meilleures nuits depuis fort longtemps. Le lendemain, ils s'attaquèrent ensemble au col pierreux qu'ils devaient passer pour atteindre la vallée.

- Tu vois, disait l'homme, lorsque nous serons de l'autre côté, je partirai rejoindre mon père que j'ai quitté il y a plus de dix ans. A l'époque, j'étais jeune et insouciant. Un jour, je lui ai demandé la part d'héritage qui me revenait, parce que je voulais découvrir le monde. Il a accepté la mort dans l'âme et je l'ai quitté sans me retourner. Maintenant, j'ai hâte de le retrouver et j'espère qu'il voudra bien pardonner mon égoïsme.

Il parla longtemps, heureux de pouvoir confier les secrets de sa vie, même aux oreilles d'un âne. Il était d'ailleurs préférable que ce fût un âne, ce dernier ne pouvant formuler aucun reproche au marcheur indélicat. Il parlait encore lorsque, une fois la vallée atteinte, vint le moment de la séparation.

- Mon ami l'âne, il est temps de poursuivre ta route, et moi la mienne. Malheureusement, il n'y aura pas de place pour toi dans la maison de mon père, nous devons donc nous séparer. J'aurais voulu te garder avec moi, mais c'est impossible. Avant de nous quitter, je voudrais t'assurer d'une chose : je ne

porterai plus jamais la main sur un de tes semblables.

Comme il l'avait fait dix ans auparavant en quittant son père, l'homme partit sans un regard pour l'animal. L'après-midi était déjà bien avancé lorsque l'âne entra dans une petite ville. Comme il y avait là plusieurs marchands et fermiers, un âne cheminant seul n'éveilla aucune surprise. On ne s'inquiéta pas de le voir déambuler dans les rues étroites pas plus qu'on ne tendit l'oreille à ses braiments frénétiques lorsqu'il vit un vieil homme se faire attaquer par un filou qui en voulait à sa bourse.

Quelqu'un passa qui sembla ne pas remarquer l'étrange scène. Plus tard vint un porteur d'eau qui ne s'inquiéta pas d'entendre l'animal braire à tout rompre, pas plus que de voir un vieillard allongé face contre terre. L'âne commençait à se fatiguer lorsque un chiffonnier sale et mal vêtu s'intéressa enfin au blessé.

- C'est donc toi qui pousse de tels cris depuis un moment ? Tu es une brave bête, ne te tracasse plus maintenant, je vais prendre soin de ce malheureux. Mais je suis trop pauvre pour pouvoir m'occuper de toi également. Continue

ta route et tu trouveras au limites du village une mesure ou reposer ta vieille carcasse.

Disant cela, le chiffonnier claquait doucement la croupe de l'âne qui se mit en marche dans la direction indiquée. Il ne mit pas longtemps pour découvrir l'endroit. Du naseau, il poussa la vieille porte qui grinça en une longue et sinistre plainte. La paille qu'il trouva n'était plus très fraîche, mais elle suffirait amplement pour reposer ses pauvres muscles si fatigués.

- Dis-moi, compère, quel bon vent t'amène en ces lieux ?

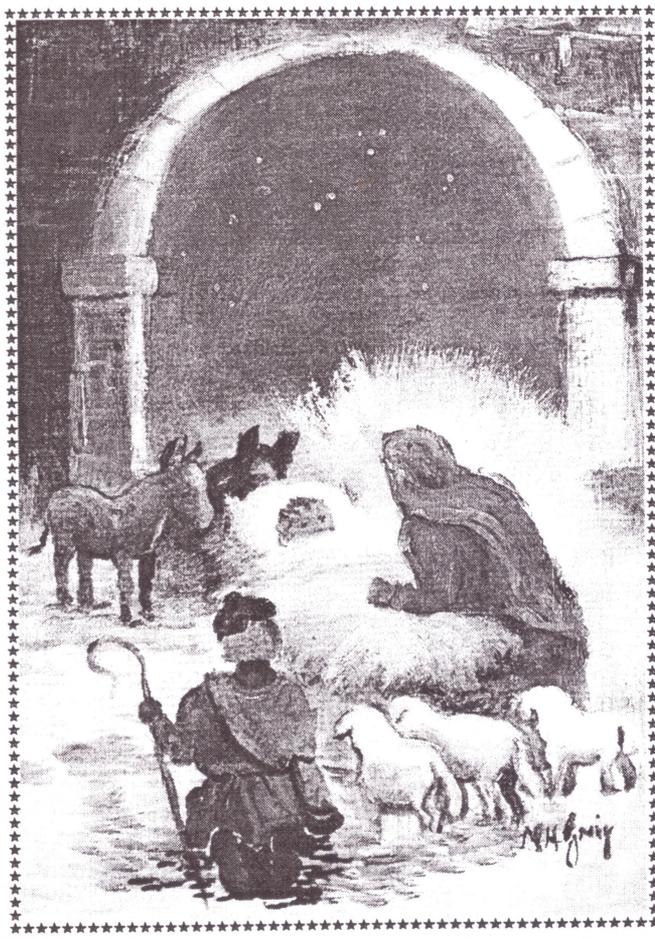
Le boeuf avait parlé lentement, de sa bonne grosse voix de bon gros boeuf.

- Pitié pour moi, l'ami. Je suis las

et ne demande qu'à interrompre mes errances cette nuit pour profiter un peu de ta paille !

- L'endroit n'est pas grand mais il suffira pour nous deux. Allonge-toi à mes côtés et parle-moi de ce voyage qui semble tant t'éreinter.

- Mon vieux maître m'a rendu ma liberté il y a peu et depuis je vais de découverte en découverte dans ce



monde que je connais fort peu.

- Alors dis-moi, qu'as-tu découvert ? demanda le boeuf

- Que le monde des humains est bien surprenant, que père et fils n'ont plus de complicité et qu'il faut un mendiant pour secourir un pauvre homme laissé pour mort au bord du chemin. En vérité, me voilà bien fatigué, frère boeuf ; et j'en viens à regretter la douce chaleur de l'étable qui m'a vu naître. Je ne comprends pas pourquoi mon maître m'a rendu ma liberté si celle-ci n'est faite que de découvertes si amères.

- C'est que ton oeuvre n'est sans doute pas terminée. Il te reste, je crois une tâche à accomplir, loin de ton foyer !

- Je suis si vieux, le boeuf... je ne

vois pas bien quelle est cette tâche ! Je ne sais même pas si mes yeux verront encore l'aube du jour qui vient.

On ouvrit soudain la porte de l'étable. Un très vieil homme et une jeune femme entrèrent. Cette dernière était enceinte et le moment d'accoucher semblait proche. Le vieil homme prit la parole :

- Je me nomme Joseph et voici Marie, mon épouse. C'est un recensement qui nous amène à Bethléem. Visiblement, nous ne sommes pas les seuls, car nous n'avons trouvé un lieu pour nous loger si ce n'est cette mesure. Il faudra donc que nous partagions ce toit car vous voyez là ma femme dans les premières douleurs de l'enfantement ; elle ne pourra supporter un voyage plus long sans repos.

Joseph fit allonger Marie entre le boeuf et l'âne. Peu de temps après, avec l'aide d'une servante que Joseph était allé chercher au village, la jeune mère donna naissance à l'enfant qu'elle portait. Elle le prénomma Jésus.

- Regarde, fit le boeuf à l'attention de son compagnon, regarde cet enfant comme il rayonne !

- Nous devons le réchauffer fit l'âne, sans ça le froid aura tôt fait de reprendre cette si fragile petite vie.

Ils se mirent à souffler de concert sur l'enfant qui, bercé par ce souffle chaud finit par s'endormir. Dès lors, l'âne sut ce qu'on attendait de lui, il découvrit enfin le but ultime de son existence, il comprit ce que le destin souhaitait en l'amenant jusqu'à cette petite étable de Palestine.

Alors il souffla, il souffla longtemps ; il offrit jusqu'à son dernier souffle de vie à ce petit homme qui allait connaître un si extraordinaire destin. Mais ceci est une autre histoire !

« Joyeux Noël ! »

Didier Granget

# Avec son tir de bénichon, Fétigny se donne des airs d'abbaye

*Depuis dix ans déjà, un concours de tir est organisé à Fétigny dans le cadre de la bénichon. Une particularité calquée en fait sur une coutume séculaire de nos voisins vaudois. Histoire.*

C'est désormais une cérémonie incontournable lors de la bénichon: le dimanche 13 septembre, à l'heure de l'apéritif, la Société de tir de Fétigny a couronné ses Rois. Grâce à un résultat de 73 points sur 80 à la cible Burgonde, Aimé Renevey de Payerne a été proclamé Roi du tir. Et il a eu ainsi l'honneur de coiffer la fameuse couronne de lauriers d'or. Quant au titre de Roi de la mouche, il est revenu à Heinz Binggeli avec un 100 centré. Enfin, chez les Jeunes tireurs, c'est une Reine qui a été sacrée en la personne de Sarah Zbinden. Toutes ces têtes couronnées ainsi que leurs dauphins ont ainsi obtenu le redoutable privilège de prendre part au cortège qui a défilé l'après-midi même à travers le village. En musique et... sous la pluie!

Ainsi donc, depuis dix ans déjà, un concours de tir est venu compléter le programme de la bénichon de Fétigny. Si cette particularité semble unique dans la Broye

fribourgeoise, il en est tout autre de l'autre côté de la frontière cantonale. Dans tout le Pays de Vaud, depuis des siècles, on perpétue en effet avec ferveur et patriotisme la tradition de l'abbaye. Une tradition ancestrale puisque la plus ancienne des abbayes, la Milice bourgeoise de Grandcour, date de 1381. Petite leçon d'histoire.

## Origine savoyarde

C'est à l'époque savoyarde qu'il faut remonter si l'on veut trouver l'origine des abbayes, c'est-à-dire des milices de tir. Dans leur intérêt, les ducs de Savoie avaient en effet incité certains de leurs sujets à se réunir en groupe, en milice, et à se tenir en état d'alerte, prêts à défendre leurs villages et à veiller au maintien de l'ordre. Pour que ces miliciens bénéficient du meilleur entraînement possible, les seigneurs songèrent rapidement à organiser des concours de tir, où celui qui savait se montrer le plus adroit était dispensé de

payer ses impôts durant une année. Cette coutume fut par ailleurs reprise par les bernois lorsqu'ils envahirent le canton.

Ce n'est qu'au XVII<sup>e</sup> siècle que ces confréries de tireurs prirent le nom d'abbayes. Elles se multiplièrent à un tel point que, lorsque les prémices de la Révolution commencèrent à souffler vers 1788, les Bernois décidèrent d'en faire un recensement précis. Ils en dénombèrent 262, situées pour la plupart dans l'actuel Gros-de-Vaud et la région d'Yverdon. Aujourd'hui, il n'en reste que 186 et elles se répartissent sensiblement différemment: les districts d'Aigle et de Vevey en sont particulièrement dotés, alors que les régions agricoles ont vu peu à peu leur nombre diminuer comme peau de chagrin. Notons encore que les abbayes vaudoises sont regroupées au sein d'une fédération depuis 1942.

On le constate, la fête de l'abbaye est un vieil héritage du passé chez nos voisins vaudois. Et ils se font un devoir de marcher sur les traces de leurs ancêtres en respectant des règles qui parfois n'ont pas bougé d'un iota depuis des siècles. On ne peut pas en dire autant de Fétigny; pourtant l'apport d'une compétition de tir dans le programme de la bénichon a amené une touche de solennité à cette fête qui, évolution oblige, a souvent perdu beaucoup de l'esprit typique qui prévalait à ses débuts. En ce sens, l'initiative prise il y a dix ans par la Société de tir de Fétigny a touché la cible en plein dans le mille.



*De gauche à droite: Jean-Jacques Arrighi; Aimé Renevey, Roi du tir; Sarah Zbinden, Pierre Vorlet; Sandra Chardonnens; Heinz Binggeli, Roi à la mouche; Sébastien Formica, Jean-Marc Granget et Albert Arrighi, porte-drapeau.*

**Francis Granget**



Couronnés ou non, à la bénichon les tireurs ont prouvé qu'ils avaient de la voix!



26 DÉCEMBRE

## Le premier tir de nuit!

**J**amais à court d'idées, la Société de tir de Fétigny a décidé cette année de mettre sur pied un tir de nuit. La première édition de ce concours aura lieu, au stand de tir, le 26 décembre de 17h30 à 19h30.

### HUIT COUPS A 10 POINTS

Le programme de ce tir est le suivant: sur une cible à 10 points, vous avez d'abord droit à 3 coups d'essai avant d'effectuer votre passe composée de 8 coups, coup par coup. Aucun rachat n'est possible. Pour pouvoir par-

ticiper au concours, il est impératif de s'inscrire par téléphone jusqu'au 24 décembre à 17h00 aux numéros de téléphone suivants: 660.63.09 (président), 660.83.72 (secrétaire) ou 660.35.18 (caissier).

### AMBIANCE DE NOËL

Il est important de signaler que la buvette du stand de tir sera ouverte à tout visiteur, ce 26 décembre, à partir de 16h00. Les non-tireurs y seront eux aussi accueillis avec plaisir. Ils pourront se faire servir une fondue pour le prix modique de 14 francs. (F.Gr)

### CIBLE BURGONDE

1. Renevey	Aimé	73
2. Vorlet	Pierre	73
3. Arrighi	J.-Jacques	72
4. Vorlet	Laurent	72
5. Schafer	J.-Claude	71
6. Arrighi	Vincent	71
7. Renevey	J.-Luc	71
8. Joehr	P.-André	70
9. Zbinden	Sarah	70
10. Renevey	Pascal	69
11. Rolle	Rita	67
12. Jaques	Roxane	67
13. Chardonnens	Patrick	67
14. Renevey	Marius	67
15. Schafer	Fabrice	66
16. Binggeli	Heinz	66
17. Barthlomé	Roger	66
18. Mollard	Jacques	65
19. Arrighi	Patrice	65
20. Joye	Claude	65

### CIBLE BENICHON

1. Binggeli	Heinz	100
2. Granget	Jean-Marc	99
3. Mollard	Emmanuel	98
4. Joye	François	98
5. Schafer	J.-Claude	98
6. Vorlet	Pascal	98
7. Zbinden	Hermann	98
8. Cominboeuf	Benoît	97
9. Rolle	Rita	97
10. Vorlet	Pierre	97
11. Renevey	Aimé	97
12. Chardonnens	Patrick	97
13. Arrighi	Patrice	97
14. Joye	Claude	97
15. Barthlomé	Roger	97

### CIBLE JEUNES

1. Zbinden	Sarah	38
2. Arrighi	Vincent	33
3. Saugy	Aurélia	33
4. Formica	Sébastien	31
5. Jaques	Roxane	31

## COMMERCE *Chardonens & Fils a fêté ses 30 ans!*

C'est en 1968 en effet que Jean-Louis Chardonens s'est lancé dans le commerce de boissons. Au volant de sa VW Coccinelle, dont il avait ôté le siège arrière, il livrait ses premières caisses principalement dans les villages de Fétigny et de Ménières, et un petit peu sur Payerne. «Une époque héroïque», avoue-t-il aujourd'hui. Trente ans plus tard, l'entreprise familiale s'est considérablement agrandie. Elle occupe une trentaine d'employés, possède un garage hyper moderne de 1'400 m<sup>2</sup> qui abrite un parc de véhicules comptant 5 autocars, 12 camions et une camionnette pour livrer les boissons. Aujourd'hui, Chardonens & Fils SA c'est un commerce de boissons qui couvre toute la Broye mais aussi une entreprise de transports et de voyages. Depuis 5 ans, la société familiale possède encore le petit train touristique de Fribourg, le Tchu-Tchu. Un bel exemple de réussite qui a été présenté au public, le samedi 28 novembre, lors d'une journée portes ouvertes. (F.Gr.)

## EGLISE *L'heure de la collaboration a sonné*

Décidément, la collaboration intercantonale n'épargne aucun domaine dans la Broye! Aujourd'hui c'est au tour de l'église catholique de franchir le pas. Quatre paroisses ont en effet décidé de créer un secteur pastoral faisant fi des frontières cantonales: Fétigny et Ménières sur sol fribourgeois, Payerne et Granges-près-Marnand en terre vaudoise. Ce nouveau secteur a été placé sous la responsabilité d'une équipe d'animation pastorale formée des abbés Léon Chatagny et Armand Maillard, et du théologien laïc Daniel Denis. Officialisée en septembre dernier par Mgr Bürcher, cette démarche apparaît comme unique en son genre, dans la région en tout cas. Elle démontre que les mentalités changent dans la Broye. L'heure y est plus que jamais à l'ouverture et à la collaboration. (F.Gr.)

## ARLEQUIN *Avec Titeuf*

Rebaptisée l'Enfant-Théâtre, la salle de l'Arlequin à Fétigny a organisé cet automne un atelier de théâtre suivi par 40 enfants de la région, âgés de 7 à 14 ans. Au terme de leur semaine de stage, sous les ordres du comédien payernois Olivier Francfort, tous ces enfants ont présenté une série de sketches inspirés du héros de BD Titeuf. L'Enfant-Théâtre projette de partir en tournée avec ce spectacle dont nous vous reparlerons sans doute dans ces colonnes. (F.Gr.)

## FÉTIGNY-MÉNIÈRES

# L'ancien curé sera rejugé

Nul n'est besoin de rappeler tous les détails de l'affaire. Elle a fait couler suffisamment d'encre et de salive ces derniers mois. On vient donc d'apprendre que l'ancien curé de Fétigny et Ménières (dont nous taisons volontairement le nom puisque tout le monde ici le connaît) va repasser devant la justice.

Accusé d'attouchements à caractère sexuel par une quinzaine d'enfants de la paroisse, le prêtre avait été jugé en février, à Estavayer-le-Lac, par le Tribunal correctionnel de la Broye. Au terme de cinq heures d'audience à huis-clos, les juges broyards l'avaient finalement acquitté. Tout en reconnaissant que «l'ambiguïté des gestes déplacés de l'ecclésiastique justifiait que l'on mette les frais du procès à sa charge».

### Nouveau procès à Châtel-St-Denis

Ce jugement, qui en avait indigné plus d'un à l'époque, a donc été récemment cassé par le Tribunal cantonal, qui a décidé de renvoyer le dossier devant la justice. Mais uniquement une petite partie du dossier, puisque seuls les parents de deux fillettes avaient recouru contre le jugement du Tribunal de la Broye. Cette fois, c'est le tribunal correctionnel de la Veveysse qui sera

chargé d'examiner de manière plus critique dans quelle mesure les «gestes d'affection» que le curé prodiguait en confession pouvaient avoir une connotation sexuelle.

Rappelons qu'une quinzaine d'enfants avaient porté des accusations contre leur prêtre, affirmant que ce dernier les avait «caressés dans le cou ou sur la cuisse» ou qu'il avait «exploré sous leur T-Shirt avec sa main». C'est en 1996, à la suite de l'aveu d'une fillette à son institutrice que les langues de ses camarades s'étaient déliées et qu'une enquête avait été ouverte.

De son côté, l'homme d'église avait souligné lors du procès que, par ses gestes, il ne faisait que montrer aux enfants qu'il les aimait «comme leurs parents les aiment» et qu'il n'avait jamais eu de mauvaises intentions. Pourtant, pour le substitut du procureur, Michel Favre, cela ne fait aucun doute: «Des gestes comme l'introduction du doigt sous un pull peuvent sans aucun problème être interprétés comme des actes sexuels.» Ce qui justifie donc l'annulation de l'acquittement de l'ancien curé de Fétigny et Ménières prononcé en février par les juges broyards.

F.Gr.

## FÉTIGNY-MÉNIÈRES

# Le remaniement parcellaire est une affaire classée

Le remaniement parcellaire. A Fétigny et Ménières, c'est désormais de l'histoire ancienne! Samedi 21 novembre, le Syndicat d'améliorations foncières a procédé à sa dissolution, après quinze ans de bons et loyaux services. Présidée par Pierre Renevey, l'ultime assemblée s'est tenue à la grande salle de Ménières où, en guise d'adieu, les membres du Syndicat AF ont eu droit à une véritable avalanche de chiffres.

Tout d'abord, la surface aménagée s'étale sur exactement 446 hectares (dont 34 sur la commune de Ménières et 2 sur Cugy). Quant au coût global des travaux visant à améliorer la qualité des terrains, il s'élève à 8,6 millions de francs, dont 3 millions subventionnés par la Confédération et 2,4 millions par le canton. De leur côté, les 176 propriétaires de terrains ont

dû déboursier en tout et pour tout 2,8 millions, soit en moyenne 65 francs par are. Un prix «correct», selon le Conseiller d'Etat Pascal Corninboeuf, présent lors de la dissolution du syndicat.

Entre 1983 et 1998, le nombre total de parcelles a en fait diminué de moitié. Si le nombre de parcelles par propriétaire a été plus ou moins divisé par deux, la surface moyenne par propriétaire a elle quasiment doublé. Hormis le remaniement parcellaire, le Syndicat AF de Fétigny-Ménieres a aussi réalisé 19,2 km de chemins, dont les 3/4 sont bétonnés. Et ce n'est pas tout: la construction d'un réservoir, la pose d'un collecteur ainsi que le drainage de 41 ha de terres agricoles sont également à mettre à son actif. Notons enfin qu'un très léger bénéfice ponctue ces 15 ans de travaux.

F.Gr.

# Premier tour catastrophique pour le FC Fétigny/Ménières

*Douze matches et huit petits points! Ainsi donc, Fétigny/Ménières passera malheureusement l'hiver à la place peu enviable de lanterne rouge du groupe 3 de troisième ligue. Pourtant, tout n'est pas perdu puisqu'il reste 30 points en jeu, et que les hommes de Jean-Marie Renevey ne comptent que 3 points de retard sur Beauregard, 5 sur Montbrelloz, Cugy/Montet et Montagny, et enfin 6 sur Châtonnaye. Avec ce système de victoires à trois points, on peut vite ressortir de l'ornière. Mais pour cela, il ne faudra pas rater le début du second tour, au printemps. Analyse de la situation avec le président Pierre Joye, dit «Pello».*

**Combien de points pensiez-vous avoir à Noël?**

- Nous avons pensé pouvoir comptabiliser 11 ou 12 points, notamment deux points supplémentaires contre Estavayer-le-Lac à Fétigny (1 - 1), un match que nous devons gagner.

**A combien évaluez-vous encore vos chances de maintien en 3e ligue?**

- A 60% je pense, au sein du comité en tout cas l'on fera tout ce qui est dans notre possible pour sauver l'équipe.

**Selon vous, combien de renforts vous faudrait-il trouver pour avoir une chance de vous maintenir?**

- 3 voire 4 bons joueurs sont indispensables pour cette opération sauvetage.

**La position de la «Deux» en tête de son groupe de 5e ligue avec le brillant résultat de 11 matches et 33 points n'est-elle pas problématique par rapport à celle de la «Une» lanterne rouge en 3e ligue?**

- Selon moi pas, parce qu'il y a une excellente entente entre les entraîneurs des deux équipes et que les arrangements ont été bons lorsqu'il fallait prêter des joueurs.

**Scénario-catastrophe: à la fin de cette saison, la «Une» est reléguée en 4e ligue, et la «Deux» y est promue, que se passerait-il?**

- Très difficile à dire, car je ne sais pas si l'on arriverait, au niveau des effectifs, à garder deux équipes de 4e ligue et s'il ne vaudrait pas mieux repartir avec une «Deux» en 5e ligue. Mais je ne veux pas penser à ce scénario-catastrophe puisque nous allons tout faire pour sauver notre peau.

**Pour terminer, depuis cette saison, vos juniors sont placés sous la responsabilité de Gaby Oberson et**

**Gilbert Mollard, est-ce un plus pour ces jeunes?**

- Oui je le pense. Gaby et Gilbert sont deux connaisseurs du football broyard. C'est vraiment bien organisé et de plus tous les entraîneurs ont du plaisir à travailler avec ce duo de responsables qui s'investit énormément pour nos nombreuses équipes de jeunes.

Propos recueillis par Claude Pillonel

## Classement groupe 3

1. Vully	12	9	2	1	36-11	29
2. Domdidier	12	8	2	2	32-17	26
3. Lentigny	12	4	6	2	24-23	18
4. Central Ib	12	5	2	5	30-24	17
5. Courtepin	12	4	5	3	23-23	17
6. Estavayer	11	4	4	3	29-29	16
7. Châtonnaye	12	4	2	6	21-28	14
8. Montbrelloz	11	4	1	6	25-27	13
9. Cugy/Montet	12	3	4	5	23-29	13
10. Montagny	12	3	4	5	22-32	13
11. Beauregard	12	3	2	7	25-32	11
12. Fétigny/Mén	12	2	2	8	19-34	8

### FC FETIGNY/MENIERES I

## Un coup de main pour l'entraîneur Renevey!

Pour le second tour du championnat de 3e ligue, qui débutera les 27 et 28 mars, l'entraîneur-joueur de la première équipe Jean-Marie Renevey pourra compter sur les services d'un entraîneur-adjoint. Willy Zurkinden, de Payerne, se chargera notamment de coacher l'équipe lorsque Renevey est sur le terrain. (réd.)

## FOOTBALL La «Deux» a fait le plein de points

Si la première équipe du FC Fétigny/Ménières a connu passablement de problèmes lors de la première moitié du championnat, la formation de cinquième ligue, elle, a réalisé le parcours parfait. Les protégés du tandem Jean-Daniel Chardonnens - Jean-Jacques Arrighi n'ont en effet égaré aucun point au cours des 11 matches qu'ils ont disputés cet automne. On voit mal dès lors qui pourrait empêcher le FC Fétigny/Ménières II de remporter le titre de champion de groupe. Seule l'équipéfanion de Villarimboud semble à première vue à même de barrer le chemin des Fétignois. Lors de notre édition du mois de mars, à la veille de la reprise du championnat, nous reviendrons plus largement sur le parcours de la «Deux». Nous vous parlerons aussi du fameux site internet de l'équipe. (F.Gr.)

## 50 ANS DU FC L'heure des remerciements

Les comptes du 50<sup>ème</sup> anniversaire du FC Fétigny/Ménières sont bouclés! Le président du comité d'organisation (CO), Jean-Paul Godel, en a informé ses principaux collaborateurs lors d'une séance qui s'est tenue au stand de tir le mardi 17 novembre. Plus de 30'000 francs ont pu être dégagés durant les quatre jours de festivités du début juillet. Et il n'est pas impossible qu'un dernier montant - dû à une opération publicitaire encore en cours - vienne embellir ce résultat jugé «très positif» par le CO, au vu des objectifs fixés. L'heure est donc aux remerciements. Toutes les personnes ayant collaboré à la mise sur pied de la fête seront convoquées au rapport final qui a été fixé au samedi 30 janvier 1999. Cette séance sera suivie d'un repas. (F.Gr.)

## VÉTÉRANS Nouveaux équipements!

Les vétérans du FC Fétigny, qui vont fêter leur 20<sup>ème</sup> anniversaire l'an prochain, ont déjà reçu un premier cadeau. Le 31 octobre, ils ont en effet éterné des maillots tout neufs de couleur orange, généreusement offerts par la menuiserie Hermann Zbinden à Fétigny. Espérons que ces nouvelles tenues leur donnent des ailes. (F.Gr.)

FETIGNY

# Christophe Fontaine: la peinture dans tous les sens du terme!

*Amoureux de la nature depuis toujours, le jeune Commandant du feu fétignois s'est pris un jour de passion pour la peinture, animalière de préférence. Il y a un mois, il exposait ses huiles pour la première fois. Mais sans doute pas pour la dernière...*

Christophe Fontaine serait tombé dans un pot de peinture à la naissance que cela ne nous étonnerait même pas! La journée, ce Fétignois de 27 ans manie en effet les pinceaux au sein de l'entreprise de son père à Fétigny. Et le soir ainsi que le week-end, depuis près de cinq ans, il consacre une bonne partie de son temps libre à la peinture artistique, avec une préférence évidente pour les oeuvres animalières. Une passion qui lui a valu d'exposer pour la première fois, du 16 au 25 octobre, à la Galerie du Tilleul à Bollion.

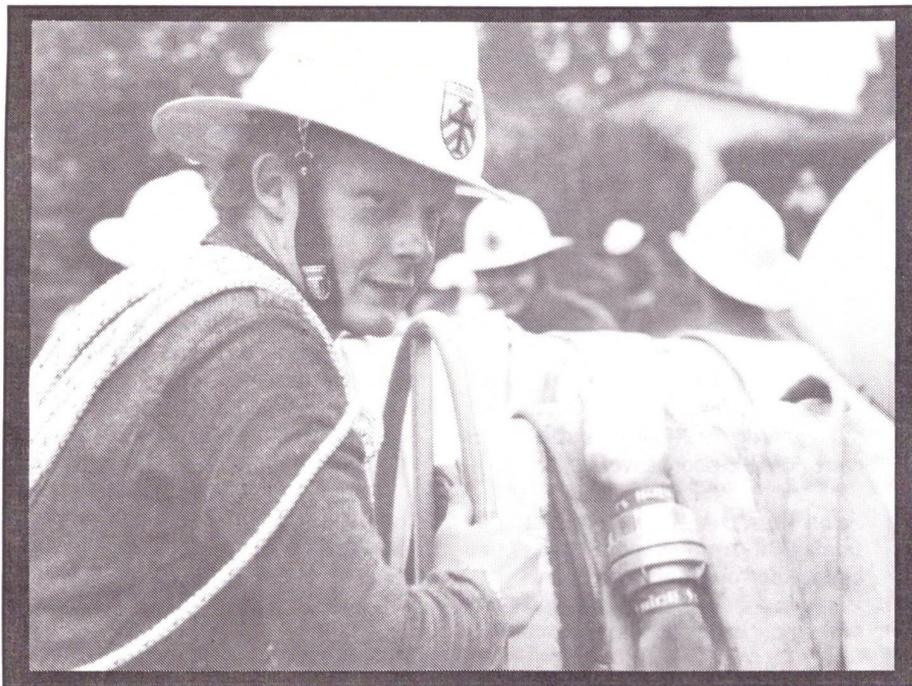
## Un cadeau pour dédic

Si Christophe ne dédaignait pas le dessin durant son enfance, «cela n'avait toutefois rien de sérieux», dit-il aujourd'hui. Le véritable dédic s'est en fait produit à ses 16 ans: son père Louis lui offrit alors en guise de cadeau d'anniversaire, une superbe boîte de peinture à l'huile. Ni une, ni deux, le jeune homme s'y met! Plusieurs petits tableaux (des paysages et des natures mortes) seront produits les mois suivants. Avec pas mal de talent, il faut bien le reconnaître. Puis, durant cinq ans, plus rien! Peut-être à cause des nombreuses activités extra-professionnelles qu'il exerçait alors, Christophe Fontaine délaissera sa boîte...

C'est en 1993 que l'envie de peindre le reprend à nouveau. Amoureux de la nature qu'il a appris à connaître tout gamin, lors de longues balades avec son père, Christophe avoue avoir eu soudain besoin d'exprimer sur la toile les paysages et les animaux qu'il observe lors de ses randonnées. «J'ai envie de retranscrire en peinture la nature telle que je la vois, telle que je la ressens», confie ce passionné de chasse, de pêche et d'excursions en montagne.

## Travail sur photo

«Pour être le plus proche possible de la réalité», Christophe Fontaine travaille à partir de photographies qu'il puise dans des revues spécialisées. Parfois aussi, il s'appuie sur ses propres clichés. «Il m'arrive en effet de rester une après-midi entière devant un terrier afin d'immortaliser un renard», explique le jeune chasseur qui peut s'enorgueillir de posséder une excellente connaissance du milieu naturel. Con-



*Christophe Fontaine ne sait pas seulement manier les tuyaux, mais aussi les pinceaux...*

(Photo Granget-archives)

naissance qui lui est fort utile dans son activité de peintre: «Mes tableaux étant des compositions à partir de plusieurs photos, précise-t-il, cela m'évite par exemple de placer un animal dans un paysage et un contexte qui ne sont pas les siens!»

A observer les huiles de ce jeune fétignois, on constate qu'il a ses sujets de préférence: les oiseaux en général, avec un petit coup de coeur pour les bécasses. «C'est un oiseau mythique et mystérieux, mal connu même par les spécialistes qui font des recherches à son sujet, confie-t-il. Leur envol est vraiment quelque chose de merveilleux. On a même trouvé des bécasses, blessées à une aile, qui s'étaient fabriquées une attelle. Si bien qu'on l'appelle la bécasse infirmière. Et puis, une plume très rigide de la bécasse, qui se trouve au niveau de l'articulation de l'aile, est appelée la plume du peintre.» Sympathique coïncidence, non?

Quant à ses influences, celui que ses amis appellent Tryphon affirme ne pas avoir de maître particulier. Autodidacte, Christophe ne se ferme pourtant pas aux conseils d'autrui. «Une fois, j'ai eu l'op-

portunité dans le cadre de mon travail de côtoyer l'artiste payernois Florian Campiche. Et il m'a donné quelques tuyaux très précieux sur les techniques de peinture à l'huile», admet celui qui, pour le compte de l'entreprise familiale, s'est vu confier il y a quelques années un mandat particulier: la restauration d'une vaste fresque de Teddy Aeby à la fromagerie de démonstration de Pringy. Une expérience qu'il se dit prêt à renouveler si l'occasion se présente. Pour terminer, ajoutons que Christophe est aussi à l'aise derrière un micro, que le pinceau à la main. Membre du chœur Mikado de Surpierre, il a récemment interprété un solo encensé par la presse locale. Sacré Tryphon!

**Francis Granget**

## CONTACT

**Christophe Fontaine**  
**Rte de Ménières 27**  
**1532 Fétigny**  
**026 / 660.40.26**

**NOËL**

# Il y a de ces angoisses qui vous traumatisent un homme

**F**ranchement, entre nous, je me demande bien ce qui peut passer par la tête de certaines mamans lorsqu'elles scotchent leur dernier-né dans les bras de saint-Nicolas ou du Père Noël pour une photo. Je ne sais pas si elles se rendent vraiment compte qu'avec cette embrassade elles font vivre à leur progéniture l'une des expériences les plus traumatisantes de leur vie!

Sans parler, évidemment, de certains papas qui choisissent de jouer les «Flonflons» en se peinturlurant la figure au charbon. Tout ça pour accompagner en musique le Père fouettard dans sa distribution de verges. Avec des mascarades de ce genre, ils sont bons pour faire de leurs mômes une armée de pétochards qui se carapotent à grande vitesse devant tout ce qui ressemble de près ou de loin à un homme en noir...

Et je sais ce que je dis, parce que le petit garçon sur la photo, tétanisé dans les bras de Saint-Nicolas, c'est moi et j'avais deux ans. Ça se passait aux Sapelettes, si vous voulez savoir. Si la trouille avait été un moyen de transport, je crois que je me serais retrouvé assis sur les pyramides en moins de temps qu'il ne faut pour chanter «Petit Papa Noël». Et depuis ce jour-là, j'ai les poils du dos qui hérissent à chaque fois que je croise le distrib-

uteur de biscômes ambulant!  
Mon papa jouait donc du trombone, ce qui est un vache-

## BILLET D'HUMEUR

ment chouette avantage quand tu veux faire partie de la clique



de copains musiciens qui accompagnent le sadique à la verge. Ouais mais moi, ça ne faisait pas mon beurre, parce

que forcément, mon géniteur avait sûrement «cafté» au Père fouettard que j'avais pas été des plus sages durant l'année! Vingt coups de verges pour moi et le beau tracteur rouge que je convoitais depuis plus de trois cents jours - un tracteur avec des machines et tout - pour mon cousin Francis qui a toujours été drôlement «fayot» avec Saint-Nicolas.

Pourtant je ne sais par quel miracle, mais j'ai finalement toujours réussi à préserver mes fesses de la punition. Et, à moi le beau tracteur rouge! Mon papa était un «Flonflon» drôlement sympa: il n'a jamais dit au Père Fouettard que c'est moi qui avais noyé la poupée préférée de ma soeur ou qui avais passé le chemisier de maman au feutre bleu. Résultat: il y avait toujours un cadeau pour moi dans la hotte du gros barbu!

Mais ça ne m'empêche pas de cracher par terre et de faire le signe de croix à chaque fois que je me retrouve face à un ramoneur! Y en a toujours un qui sera assez lâche pour vendre la mèche un de ces quatre... Traître!

Y a de ces angoisses qui vous traumatisent la vie d'un homme, je vous dis!

**Didier Granget**

# Une banque pour tous



## Ouvrons la voie

Les Banques Raiffeisen sont le partenaire financier privilégié de plus de 1,5 million de clients, dont 700'000 sociétaires, de tous les horizons. Les prestations très larges que nous proposons sont assorties de conditions avantageuses. Nous

avons la compétence que vous attendez de votre banquier ainsi qu'une infrastructure professionnelle organisée en coopérative. Découvrez avec nous des possibilités qui vous permettront d'aller plus loin.

<http://www.raiffeisen.ch>

**RAIFFEISEN**

## Banque Raiffeisen Région Estavayer-le-Lac

1470 Estavayer-le-Lac  
Tél. 026/663 95 50

1484 Aumont  
Tél. 026/665 14 94

1532 Fétigny  
Tél. 026/660 53 32

1489 Murist  
Tél. 026/665 15 08